

Informations de base	
2012/2603(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur la situation au Mali Subject 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux Zone géographique Mali	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
17/04/2012	Débat en plénière		
20/04/2012	Décision du Parlement	T7-0141/2012	Résumé
20/04/2012	Résultat du vote au parlement		
20/04/2012	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2012/2603(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0201/2012	17/04/2012	
Proposition de résolution		B7-0205/2012	17/04/2012	
Proposition de résolution		B7-0209/2012	17/04/2012	
Proposition de résolution		B7-0212/2012	17/04/2012	
Proposition de résolution		B7-0213/2012	17/04/2012	
Proposition de résolution		B7-0204/2012	18/04/2012	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0141/2012	20/04/2012	Résumé

Résolution sur la situation au Mali

2012/2603(RSP) - 20/04/2012 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation au Mali.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

Le Parlement **condamne le putsch** qui a renversé, dans la nuit du 21 au 22 mars 2012, le président malien Amadou Toumani Touré et qui a mis fin à un long processus démocratique entamé il y a plus de deux décennies et conduit à la suspension des institutions républicaines.

Les jours qui ont suivi le putsch, la pression internationale et les efforts de médiation, en particulier de la part de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont mené à la conclusion, le 6 avril 2012, d'un accord-cadre entre le Comité national pour le redressement et la démocratie (CNRDE) et la CEDEAO, permettant l'installation de Dioncounda Traoré comme président par intérim, chargé d'organiser des élections nationales dans les 40 jours. Les députés **se félicitent de la signature de l'accord-cadre** qui prévoit une série d'étapes devant conduire au rétablissement de l'ordre constitutionnel et invitent toutes les parties maliennes concernées à appliquer cet accord immédiatement. Ils demandent la libération immédiate de toutes les personnes arbitrairement détenues par les militaires putschistes, ainsi que la libération de toutes les personnes enlevées et la cessation immédiate de toute violence.

Réaffirmant la **nécessité de sauvegarder et de respecter la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Mali**, le Parlement invite les autorités maliennes et le Mouvement national touareg de libération de l'Azawad (MNLA) à **parvenir à une solution pacifique et durable au travers d'un dialogue constructif**. Il invite toutes les parties prenantes à faire preuve de retenue en vue de restaurer l'autorité des représentants élus et à coopérer pour assurer l'organisation, dans les plus brefs délais, d'élections sous surveillance internationale ainsi qu'un retour rapide à la démocratie. Il estime par ailleurs qu'il n'y a **pas de solution militaire au conflit** et qu'il faut trouver une solution par la voie des négociations.

La résolution demande à l'Union européenne et à ses États membres de soutenir activement les prochaines étapes du processus de transition, notamment par l'envoi d'une **mission d'observation chargée de suivre les élections**. La haute représentante/vice-présidente est invitée à accélérer la mise en œuvre des diverses composantes de la stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel, adoptée en mars 2011.

Le Parlement rappelle qu'un nouveau groupe islamique, dénommé Ansar Dine, qui entretient des liens étroits avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), déclare avoir pris le contrôle de Tombouctou et veut imposer la charia au Mali. Il exprime sa vive préoccupation face à **l'accentuation de la menace terroriste dans le nord du Mali, due à la présence parmi les rebelles de membres d'Al-Qaïda au Maghreb islamique** et d'éléments extrémistes. Il condamne, à cet égard, toutes les violences et tous les pillages, notamment ceux qui sont dirigés contre le personnel humanitaire.

Le Parlement demande que le soutien de l'Union européenne à cette région fasse l'objet d'une **évaluation précise**. Il invite l'UE et les États membres à :

- accorder une attention particulière à la **situation des femmes et des jeunes filles** dans la région du Sahel et de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir leur protection contre toute forme de violence et de violation de leurs droits humains;
- étudier la possibilité d'une **mission européenne, dans le cadre de la PESD et sous mandat du Conseil de sécurité de l'ONU**, pour apporter un soutien logistique à l'armée malienne, ainsi que d'une éventuelle force de la CEDEAO, ou d'une force conjointe CEDEAO / Union africaine / Nations Unies pour sécuriser les zones du Mali non occupées par des groupes armés illégaux; la mission PESD devrait aider les pays de la sous-région à mieux contrôler leurs frontières, en particulier pour lutter contre les trafics d'armes et de drogues;
- appuyer la **coordination régionale** dans les efforts qu'elle déploie;
- apporter leur soutien au **renforcement des capacités des États de la région** et de mobiliser l'ensemble des moyens disponibles pour protéger la population et promouvoir la sécurité et le développement de la région, en collaboration avec les États de la région et les organisations interétatiques que sont la CDAO et l'UEMOA;
- accentuer leur action en faveur des populations de la région en contribuant à leur fournir **un accès plus aisé à l'eau et aux services publics d'éducation et de santé**, ainsi que de meilleures infrastructures pour désenclaver la région.

Soulignant que l'Union européenne accorde une **importance primordiale à la sécurité, à la stabilité et au développement de toute la région du Sahel**, en particulier à un moment où des millions de personnes sont touchées par de graves pénuries alimentaires, le Parlement exprime la préoccupation que lui inspire l'aggravation rapide de la crise humanitaire et alimentaire. Il demande à la Commission et aux États membres d'intensifier et **d'accélérer la fourniture de l'aide humanitaire** destinée aux populations dans le besoin et insiste sur la nécessité nécessaire d'agir de toute urgence pour ouvrir un espace humanitaire et permettre que les fournitures de denrées alimentaires et de médicaments atteignent le nord du pays.

Les députés demandent que soit créé **un couloir humanitaire** afin de venir en aide aux dizaines de milliers de personnes déplacées à cause des combats au Mali, la plupart d'entre elles ayant cherché refuge dans des pays voisins, notamment au Niger, en Mauritanie et au Burkina Faso. Ils demandent également qu'une solution complète et rapide soit apportée à la crise humanitaire qui frappe de Sahel dans son ensemble.